

15ème législature

Question N° : 36459	De Mme Christine Pires Beaune (Socialistes et apparentés - Puy-de-Dôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Avenir du projet de train de nuit Cévennes Auvergne	Analyse > Avenir du projet de train de nuit Cévennes Auvergne.
Question publiée au JO le : 16/02/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 18/05/2021 Date de renouvellement : 21/09/2021 Date de renouvellement : 11/01/2022 Date de renouvellement : 03/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique au sujet du train de nuit Cévennes Auvergne. Le collectif « oui au train de nuit Cévennes Auvergne » échange régulièrement à ce sujet avec la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM). En l'état actuel des discussions et eu égard aux éléments du rapport qui sera présenté aux parlementaires et qui ont été révélés par voie de presse, il semble que les lignes de trains de nuit s'appuieront uniquement sur des « corridors » démographiques et économiques, ce qui exclut le Massif central. Les critères considérés (poids économique et bassins de population) ne laissent aucune place à la notion d'aménagement du territoire ni à celle d'équilibre des bassins de population et de vie. Plus encore, le critère de la pérennité des infrastructures à dix ans semble être pris en compte, amenant la DGTIM à exclure les deux lignes du Cévenol et de l'Aubrac qui n'y répondraient pas. Aucune proposition ne serait faite pour le cœur et le sud du Massif central alors que ces territoires accueilleraient un temps un train de nuit Marseille - Clermont-Ferrand - Paris. Il semble que c'est une vision trouble pour l'avenir des lignes qui empêche leur développement et la mise en place d'un train de nuit. Le Massif central paie l'absence de travaux de modernisation complète des lignes du Cévenol et de l'Aubrac. Pourtant, la rénovation de ces lignes est indispensable pour éviter leur fermeture et permettre un meilleur service de jour et le retour des trains de nuit. Aussi, elle lui demande de bien vouloir indiquer la vision du Gouvernement s'agissant des lignes de transports ferroviaires desservant le cœur et le sud du Massif central, et de préciser la position du Gouvernement s'agissant d'un projet de train de nuit Cévennes Auvergne, alors que ces territoires souffrent de leur enclavement en raison d'un manque criant d'investissements dans les infrastructures ferroviaires.